



Fabrique des Compétences : signature des premières Chartes d'engagement des entreprises normandes

- 10 sept 2020

Ce mercredi 9 septembre 2020, 18 entreprises de l'agglomération caennaise se sont engagées à contribuer à la « Fabrique des Compétences » par la signature d'une Charte avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie pour promouvoir l'orientation tout au long de la vie,

La Fabrique des Compétences, c'est quoi ?

C'est la volonté partagée par la Région Normandie, son Agence de l'Orientation et des Métiers et les entreprises normandes de faire découvrir ou mieux connaître les métiers au public pour l'aider dans son choix d'orientation.

L'objectif de la Région Normandie et de l'Agence de l'Orientation et des Métiers est de vous proposer :

- Des possibilités de découvrir des métiers diversifiés sur l'ensemble du territoire normand

- Un outil pour toute personne en quête d'orientation (scolaires et étudiants, familles, équipes éducatives, publics adultes)
- Des modalités de prise de contact avec les professionnels fluides et efficaces.

Infos pratiques

De toute taille et dans des secteurs d'activité variés (Boulangerie, Grande distribution, BTP, Industrie, Numérique, Services à la personne, Propreté, Transport en commun, Vélotypie, ...), ces entreprises seront, dès le 1er janvier 2021, visibles et mobilisables via une plateforme de mise en relation : « Destination Métier ».

En vous connectant à cette plateforme numérique, vous pourrez ainsi facilement rencontrer un Ambassadeur métier pour faire une enquête professionnelle et/ou trouver un terrain de stage pour découvrir des métiers.



[> Toutes les actualités](#)